

Questions orales

Une voix: Où le cachez-vous?

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Oshawa.

L'ACCÈS AUX DÉLIBÉRATIONS DU CAUCUS LIBÉRAL

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je suis vraiment scandalisé de constater que le premier ministre n'est pas ici. Je reconnais, comme le faisaient remarquer des députés de l'autre côté, que tous les députés s'absentent à l'occasion, mais dans les circonstances présentes et du fait que, selon ce que l'on m'a dit, son cabinet avait confirmé que le premier ministre serait présent pour répondre aux questions sur cette importante affaire, tout ce que je peux faire, c'est exprimer les profonds regrets de l'opposition et des Canadiens.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Broadbent: Je voudrais poser une question au vice-premier ministre, puisque le sujet touche à ses actuelles responsabilités de vice-premier ministre et de membre du Conseil privé. Le vice-premier ministre a reconnu officiellement que, il y a quelques années, il avait directement accès à ce qui se disait au caucus libéral, qu'il écoutait ce qui se passait chaque mercredi et qu'il n'a pas informé le président de l'époque pour faire réparer le mauvais branchement. Étant donné que le serment des membres du Conseil privé porte sur leur conduite, le vice-premier ministre pense-t-il qu'on peut après telle activité, être membre du Conseil privé et du cabinet du Canada?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, depuis 28 ans que je siège à cette assemblée, la question a été soulevée avec chacun des Présidents: M. Macnaughton, M. Lamoureux, M. Jerome, M^{me} Sauvé et M. Francis. A chaque fois, le Président a donné suite aux préoccupations telles que celles qui ont été soulevées hier et sont soulevées maintenant par le chef du parti néo-démocrate. Vous-même, monsieur le Président, avez donné hier l'assurance que des mesures seraient prises pour apaiser ces craintes. De toute façon, monsieur le Président, c'est une question qui relève de vous et non du gouvernement.

LE SERMENT D'OFFICE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, cette réponse est parfaitement inacceptable. Le vice-premier ministre est membre du Conseil privé et sait ce que son serment signifie. Quand le premier ministre l'a invité à devenir membre du cabinet et à prêter serment, lui a-t-il demandé s'il avait quoi que ce soit à lui révéler en ce qui concerne ses activités antérieures à titre de député, avant de prêter le serment d'office?

• (1120)

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Bien entendu, monsieur le Président. Tout premier ministre digne de ce nom l'aurait fait. Quand le premier ministre m'a posé cette question, je lui ai répondu comme au chef du Nouveau parti démocratique, que je n'avais jamais rien fait d'illégal ou d'irrégulier dans ma vie. Il m'est seulement arrivé d'être reconnu coupable d'avoir brûlé un stop.

LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, une dernière question supplémentaire à propos du terme «irrégulier» que le vice-premier ministre vient d'employer. A son avis, est-il admissible que, par un procédé qu'on estimerait maintenant illégal... croit-il admissible, dis-je, qu'un député écoute systématiquement les délibérations d'un autre caucus ou qu'il obtienne régulièrement des informations à ce sujet et que, avant d'être nommé vice-premier ministre, il n'en informe pas le premier ministre du Canada? Pareil comportement convient-il de la part d'un député?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, les insinuations et les allégations que fait le chef du Nouveau parti démocratique dans son entrée en matière sont absolument fausses. Elles ne sont tout bonnement pas conformes à la vérité.

M. Broadbent: Une insinuation ne peut pas être vraie ou fausse.

ON DEMANDE QUE LE VICE-PREMIER MINISTRE CONSULTE LE PREMIER MINISTRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au vice-premier ministre. Il a admis avoir espionné souvent et régulièrement le caucus libéral...

Une voix: Ce n'est pas vrai!

M. Turner (Vancouver Quadra): Oui, il l'a admis. Je voudrais donc savoir s'il va, au cours de la fin de semaine, étant donné que nous ne pouvons nous adresser au premier ministre aujourd'hui, mais que nous le rencontrerons face à face ici même lundi...

M. Gray (Windsor-Ouest): D'une façon ou d'une autre!

M. Turner (Vancouver Quadra): ... d'une façon ou d'une autre...

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Vancouver Quadra): ... s'il discutera avec lui de sa conduite considérée par la plupart des Canadiens bien pensants comme contraire à l'éthique...

Une voix: Immorale!